Les mouvements de terrain

Les mouvements de terrain sont des phénomènes naturels plus ou moins rapides qui résultent de la déformation, de la rupture et du déplacement du sol. Ils constituent généralement des phénomènes ponctuels, de faible ampleur et d'effets limités. Mais par leur diversité et leur fréquence, ils sont néanmoins responsables de dégâts importants et emportent parfois des vies humaines.

Sur la commune de Monthion, la nature géologique du versant favorise l'apparition de glissements de terrain, notamment par infiltration d'eaux suite à de longues périodes de précipitations. De même, des problèmes de retrait-gonflement dus au gel ont déjà été observées dans les zones argileuses de la Plaine.

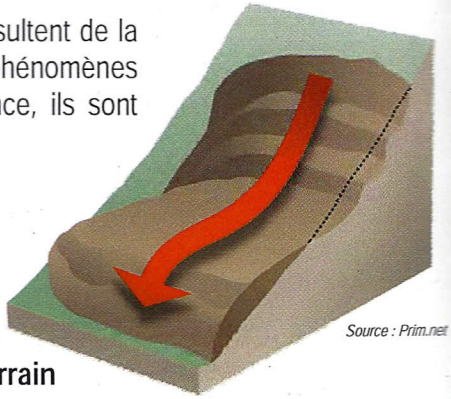

Coupe schématique d'un glissement de terrain

Historique des principaux phénomènes :

16 Février 1990 : suite à une période de fortes précipitations, un glissement de terrain emporte une partie de la cour d'une propriété dans le secteur des Moisseaux. Les habitants de la maison menacée ont été évacués temporairement par sécurité.

15 Janvier 1994 : la route départementale 64, principal accès à la commune, est fermée suite aux dégâts engendrés sur la chaussée par un glissement de terrain de grande ampleur concernant une large partie du versant sur quelques 300 mètres de dénivelé.

Avril 2006 : suite à des infiltrations d'eau dues aux effets couplés de la fonte des neiges, d'une période de précipitations et du manque d'entretien du canal de la source des Granges, un glissement de terrain se produit sur la route des Mottes qui sera fermée temporairement à la circulation en attendant sa mise sécurité.

Avril 2006 : le glissement de terrain sur la route des Mottes

Les bons réflexes

Pendant l'évènement

Eloignez vous de la zone dangereuse

Pour vous mettre en sécurité, fuyez latéralement la zone instable pour ne pas être enseveli

Après l'évènement

Coupez le gaz et l'électricité

Pour éviter l'électrocution ou l'explosion

Evacuez les locaux touchés.

Informez la mairie de la situation.

Mesures de prévention

Le mur de soutènement construit en 1994

Les travaux de protection :

Suite aux évènements de 1990, un mur de soutènement de 115 mètres de long sur 10 mètres de haut a été érigé en amont de la route d'accès à Monthion.

De même, suite aux évènements de 1990 dans le secteur des Moisseaux des travaux de soutènement et de drainage ont été entrepris afin de stabiliser la zone en glissement.

La prise en compte des risques dans l'aménagement

Le PIZ, réalisé par le service de Restauration des Terrains de Montagne (RTM), est un document informatif qui permet de prendre en compte les risques naturels dans l'aménagement et notamment dans les documents d'urbanisme. Pour la commune de Monthion, ce document s'est seulement porté sur le phénomène de mouvement de terrain dans le secteur des Moisseaux. Pour cette zone, la cartographie réalisée a permis de prescrire et/ou recommander la mise en oeuvre de mesures de protection individuelles ou collectives permettant de prendre en compte le risque de glissement de terrain notamment dans la conception des bâtiments et les aménagements de réseaux liquides.